

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS REUNION DU 22 mars 2021 – PROCES-VERBAL

Etaient présents:

- M. Jean-Michel FEUILLET, conseiller départemental de la Haute-Marne, vice-président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Jean-Luc GAILLARDIN, commune de Dammarie sur Saulx,
- M. Didier GROSJEAN, maire de Montiers sur Saulx,
- M. Jean-Michel GUYOT, maire de Ligny en Barrois,
- M. Louis LODE, commune d'Horville en Ornois,
- M. Gilbert DEPARDIEU, suppléant de Mme PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Jean-Pierre MALASPINA, commune de Poissons,
- M. Jean-François MARECHAL, maire de Saudron,
- M. Yannick RICHARD, maire d'Osne le Val,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Jacques LERAY, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- Mme Emilie ACHARD, représentant Mme le Préfet de la Meuse,
- M. Mathieu RIQUART, ASN
- M. Benoît JAQUET et Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etait représenté:

- M. Yves THERIN, MEDEF.

Etaient excusés:

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- M. Gérard ABBAS, conseiller départemental de la Meuse.
- M. Daniel RUHLAND, conseiller départemental de la Meuse,
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, conseillère départementale de la Haute-Marne,
- M. David MAZOYER et Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- Mme Laetitia FAUGIERES, CLIS.

Etaient invités:

- M. Denis STOLF, personnalité qualifiée,
- M. Quentin ENIUS, commune d'Osne le Val,
- M. Christophe PETITJEAN, commissaire aux comptes.

1/4

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC – Tél : 03 29 75 92 36

e-mail: clis.bure@orange.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE - Tél : 03 29 75 98 54

e-mail: sj.clis@orange.fr www.clis-bure.fr

SIRET: 508377439000 15 - APE: 7120B



web



1) Approbation du PV du CA du 7 décembre 2021

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 7 décembre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présentés ou représentés.

M. FLEURY demande que la désignation du vice-président (et du trésorier) intervienne rapidement afin de se mettre en conformité avec les statuts du CLIS. M. FEUILLET constate que, lors du dernier CA, il avait été décidé d'attendre la nomination du nouveau président. Mais avec l'accord des membres, il propose qu'il soit procédé à cette désignation lors du prochain CA.

M. FEUILLET indique que M. STOLF (en accord avec M. FERNBACH) est le nouveau représentant des personnalités qualifiées au CA.

2) Arrêté des comptes 2020 et activités 2021

M. OLLIVIER présente les comptes 2020 (document joint). Suite à l'interrogation de M. MARECHAL concernant la location à Bar le Duc, il est indiqué que les locaux de Bar sont pratiques pour organiser des réunions, notamment lorsque des participants viennent par le train, et que les locaux de Bure ne disposent pas d'équipements sanitaires. M. MARECHAL estime que des travaux devraient être envisagés.

A l'unanimité des membres présents ou représentés moins deux abstentions (Mme FRANÇOIS et M. LERAY), l'arrêté des comptes 2020 est adopté. Il sera proposé à l'AG que le résultat positif soit affecté à des projets identifiés.

M. FEUILLET présente ensuite le rapport d'activités 2020 et la proposition de programme pour 2021.

Il signale qu'à la demande de l'ASN, une réunion (en visio) est prévue le 20 avril à 18h00, portant sur les avis de l'ASN concernant notamment les déchets HA et MAVL et le thème des déchets bitumés. Mme FRANÇOIS souhaite que ce type de réunion d'information puisse également être organisé sur des thèmes à déterminer (par exemple la géologie ou la géothermie) avec des experts non institutionnels. Le CA donne son accord pour étudier cette possibilité.

M. MARECHAL demande s'il est possible d'évaluer l'apport du CLIS aux travaux du HCTISN ou du PNGMDR, ceci afin de juger de l'intérêt d'y participer. M. JAQUET fera parvenir aux membres l'avis du HCTISN sur la gouvernance et les avis adoptés par la commission « Orientation » du PNGMDR, ces derniers faisant apparaître les contributions des différents participants.

Suite aux interventions de MM. LHERITIER et COUDRY, M. FEUILLET indique que la visite du site POMA à Froncles (étude sur le système de descenderie) devrait pouvoir avoir lieu cet été.

Mme COMBES, MM. MARECHAL et OLLIVIER s'interrogent sur le rôle que peut avoir le CLIS relativement à la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), sachant que le Comité n'est pas saisi dans ce cadre. En réaction à la suggestion de M. FLEURY de prendre position sur la demande de DUP, M. MARECHAL souhaiterait plutôt que le CLIS donne des orientations et soumette à l'expertise certains points du dossier.

2/4

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC – Tél : 03 29 75 92 36

e-mail: clis.bure@orange.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE - Tél : 03 29 75 98 54

e-mail: sj.clis@orange.fr www.clis-bure.fr

SIRET: 508377439000 15 - APE: 7120B





Pour M. FEUILLET, il est important que les préoccupations des conseils municipaux soient entendues. M. FLEURY propose que le CLIS rende compte des délibérations des collectivités consultées, qui montrent une évolution des positions des élus. Sur ce point, Mme ACHARD précise que la Préfecture doit mettre en ligne prochainement tous les avis qui auront été émis à l'occasion de la consultation. M. OLLIVIER estime qu'il est nécessaire d'aller plus loin et de recenser toutes les questions posées et les réponses apportées. Pour M. GAILLARDIN, il faut faire attention à ne pas se substituer à ce qui est prévu par la procédure, en particulier dans le cadre de l'enquête publique.

En réponse à M. FLEURY, M. JAOUET confirme qu'une réunion est prévue le 25 mars avec l'ORS Grand Est pour faire le point sur la mise en œuvre de l'état de référence sanitaire.

M. FLEURY fait part de sa demande de disposer de documents relatifs aux mesures radiologiques réalisées par l'ANDRA, pour établir à la fois l'état initial et le suivi, avec la volonté, le cas échéant, de soumettre les résultats à analyse par un laboratoire indépendant agréé (comme la CRIIRAD). Les documents fournis par l'ANDRA au CLIS sont anciens (rapport d'activités de l'Observatoire Pérenne de l'Environnement 2008-2013) et il est nécessaire que le CLIS soit destinataire d'éléments plus récents avant de poursuivre dans cette voie.

M. LERAY signale le dysfonctionnement de certains liens sur le site internet du CLIS (il n'a pas pu par exemple accéder au rapport de Geowatt AG sur la géothermie). M. JAQUET confirme que, lors de la rénovation du site, des liens ont été corrompus et qu'une vérification est en cours.

3) Projet de Lettre du CLIS

Le prochain numéro porte sur la procédure liée à la demande de DUP et sur l'étude d'impact présentée dans le dossier. La version diffusée aux membres a donné lieu à une proposition de Mme FRANCOIS de modifier la partie consacrée à l'étude d'impact afin de mettre en évidence l'avis de l'Autorité environnementale, ou de joindre la synthèse réalisée par Mme FAUGIERES pour être le plus complet possible.

M. OLLIVIER est favorable à ce que ce numéro de la Lettre, qui intervient à un moment important du projet de l'ANDRA, avec de forts enjeux, passe de 2 à 4 pages afin de donner un maximum d'informations. Les membres du CA chargent la commission « Communication » de préparer une nouvelle version de 4 pages avec insertion de la synthèse de l'avis de l'Autorité environnementale réalisée par Mme FAUGIERES (qui sera par ailleurs diffusée plus largement qu'aux seuls membres du CLIS), qui sera soumise à validation par mail, pour une diffusion envisagée fin avril - début mai.

En réponse à M. ENIUS, Mme ACHARD confirme que le périmètre de l'enquête publique n'est pas encore fixé définitivement mais qu'il ira au-delà des 11 communes citées dans le projet de Lettre. M. GUYOT l'invite à élargir ce périmètre au maximum. M. JAQUET précise que la liste des collectivités concernées sera complétée et qu'il sera fait référence aux avis rendus.

5) Questions diverses

- M. FEUILLET propose que la prochaine assemblée générale du CLIS se déroule le lundi 17 mai à 18h00, à la salle des Fêtes de Joinville, dans la mesure où la situation sanitaire le permet. Les membres du CA approuvent cette proposition.

3/4

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC – Tél: 03 29 75 92 36

e-mail: clis.bure@orange.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE - Tél: 03 29 75 98 54

e-mail: sj.clis@orange.fr www.clis-bure.fr

SIRET: 508377439000 15 - APE: 7120B





- Mme FRANÇOIS signale que les associations locales d'opposants ont adressé aux ministres de l'écologie et de l'industrie le même courrier que celui des associations nationales (Greenpeace, Global Chance, FNE, Réseau Sortir du Nucléaire) inséré dans le dossier et demandant le report de l'enquête publique.
- M. RICHARD a constaté qu'il n'y avait aucune archive se rapportant au CLIS (et au projet d'une manière générale) dans sa commune et déplore cette absence. Il lui est proposé de se rendre dans les locaux du CLIS à Bure afin de constituer un fonds documentaire.
- M. FLEURY présente aux membres présents une BD éditée par l'EODRA, « Panique à Bure », dont la distribution est proposée dans les lycées et les collèges des deux départements.

A Bure, le 17 ma 2021

Le Vice-Président,

Jean-Michel FEUILLET

SIRET: 508377439000 15 - APE: 7120B

